

Environnement

LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE INVITE SES CITOYENS À SE JOINDRE AU DÉFI PISSENLITS

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} mai 2025 – Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Saint-Hyacinthe est fière de participer au Défi Pissenlits, une initiative propulsée par Nature Action Québec (NAQ). Le Défi Pissenlit vise à sensibiliser la population sur l'apport vital des insectes pollinisateurs pour la planète. La Ville retardera la tonte de 12 de ses terrains municipaux afin de permettre aux pollinisateurs de faire le plein de pollen et de nectar que contiennent les pissenlits et autres fleurs.

« La principale réticence des citoyens envers l'adoption de pratiques d'entretien naturel des terrains réside dans la crainte du jugement du voisin. Cependant, en ralliant l'ensemble de la population à cette initiative, nous pouvons transformer l'image traditionnelle de la pelouse impeccable. Mais en réalité, qu'est-ce qu'une pelouse parfaite? C'est une pelouse entretenue selon des méthodes qui s'inspirent le plus possible de la nature. C'est un petit geste que nous devons poser collectivement et qui aura des bienfaits énormes sur notre biodiversité » affirme André Beauregard, maire de Saint-Hyacinthe.



Les insectes pollinisateurs : essentiels à la biodiversité et à notre alimentation

Actuellement, le **taux d'extinction des pollinisateurs est de 100 à 1 000 fois plus élevé que la normale**. « Il est impératif de renverser cette tendance. Le pissenlit a longtemps été perçu à tort comme une mauvaise herbe. Il faut le laisser pousser sur nos terrains et le couper uniquement lorsqu'il devient blanc », informe Julie Gagnon, cheffe de la Division environnement au Service de l'urbanisme et de l'environnement à la Ville de Saint-Hyacinthe.

Voici les terrains municipaux qui font partie de l'initiative du Défi Pissenlits :

- Parc François-Tétreau (Bois-Joli)
- Parc J.-M.-B.-Champagnat (Cascades)
- Parc François-Jetté (Douville)
- La butte sur le boulevard Casavant Ouest (Douville)
- Parc Hertel-Cloutier (Hertel–Notre-Dame)
- Parc Gustave-Labelle (Hertel–Notre-Dame)
- Espace vert près du Jardin des Anciens-Maires, côté rivière (Hertel–Notre-Dame)



- Parc Les Salines (près du tir à l'arc) (Saint-Thomas-d'Aquin)
- Parc T.-A.-St-Germain (Yamaska)
- Parc René-Beaugrand (Yamaska)
- Parc des Sociétaires et espace vert allant jusqu'au 3255, boulevard Laurier Est (Yamaska)
- La butte derrière le garage municipal du 1000, rue Lemire (Yamaska)

La Ville de Saint-Hyacinthe invite toute la population maskoutaine à se joindre à elle pour participer au Défi Pissenlits!

La gestion différenciée, une autre façon d'aider la biodiversité

La gestion différenciée est un concept où l'ajustement de la hauteur, ainsi que la fréquence de la tonte des surfaces gazonnées sont revisités. Ceci permet alors de bénéficier des mêmes avantages qu'offre le Défi Pissenlits tout en les bonifiant. En effet, en laissant certaines sections des parcs en zones naturelles, il est possible de réduire davantage les coûts d'entretien tout en étant bénéfique pour l'environnement.

La Ville de Saint-Hyacinthe pratique ce type de gestion pour la deuxième année consécutive. En 2023, en collaboration avec l'équipe des travaux publics, une parcelle du parc Paul-Morissette avait été laissée en gestion différenciée et le résultat a été très intéressant. Cette année, cette parcelle sera élargie et la Ville ajoute trois sites soit le parc des Sociétaires bordant la route 116 dans le district Yamaska, une petite parcelle au parc Les Salines près de la zone de tir à l'arc, soit la même que celle pour le Défi pissenlit et le talus parallèle au boulevard Casavant Ouest, entre l'avenue Castelnau et le viaduc du chemin de fer. Il ne faut donc pas s'inquiéter de voir ces parcelles qu'à moitié tondues, mais plutôt s'en réjouir.



Pour plus d'information, visitez le [site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe](#) ou celui du [Défi Pissenlits](#).